



Synthèse du séminaire agricole international organisé à Bruxelles les 1er et 2 juin 2010 par le Collectif Stratégies Alimentaires (CSA), the Institute for Agriculture and Trade Policy (IATP) et Oxfam Solidarité.



Junin 2010

Julie Flament

Collectif Stratégies Alimentaires

www.csa-be.org

+32 (0)2 412 06 60 ; secretariat@csa-be.org



TABLE DES MATIÈRES

Synthèse : les stocks comme outils de stabilisation des marchés, de pouvoir de marché des producteurs et de sécurité alimentaire

Objectifs des stocks	4
Niveaux des stocks	4
<i>Description, objectifs et contraintes spécifiques</i>	4
- Niveau local	4
- Niveau national	5
- Niveau régional	6
- Niveau global	6
<i>Complémentarité, articulation et gouvernance</i>	7
Types de stocks : publics ou privés	7
Types de stocks : physiques ou virtuels	8
Instruments complémentaires aux stocks	8
Risques posés par les stocks	9
Stocks et OMC	9
Alternatives aux stocks	9
Éléments de conclusion	10

Initiatives à en matière de stocks et de sécurité alimentaire

Introduction	11
Synthèse des initiatives à suivre par les ONG en matière de stocks et de sécurité alimentaire	11

INTRODUCTION

Réhabiliter le stockage pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la régulation des marchés et au renforcement du pouvoir de marché des producteurs

La crise alimentaire a envoyé un signal important à la classe politique et aux institutions internationales et a mené à un regain d'intérêt pour l'agriculture et les systèmes de stockage. Le rôle que pourraient jouer les stocks stratégiques alimentaires est reconnu, mais pourtant peu de propositions concrètes sont développées.

Le système de stockage est l'un des plus vieux instruments de politique agroalimentaire. Le grenier à grain a fait l'objet de beaucoup d'attention, quelle que soit l'échelle considérée, celle de la famille ou des entités politiques. Mais récemment, le pari de la mondialisation des échanges s'est substitué à une politique de constitution et de gestion prudente des stocks, considérés comme inefficaces et coûteux. Il ne s'agit pas d'opposer l'un et l'autre, mais bien de réhabiliter le stockage en tant qu'instrument – parmi d'autres- de politique agroalimentaire pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la régulation des marchés et au renforcement du pouvoir de marché des producteurs.

Objectif du séminaire

L'objectif de ce séminaire était de réunir des organisations de producteurs, des ONGs, des chercheurs et des fonctionnaires des agences gouvernementales et internationales autour d'un dialogue sur les composantes nécessaires pour promouvoir le stockage à différents niveaux.

Rapport

La première section de ce rapport a pour objet de synthétiser les présentations et les discussions très riches générées par les deux journées de séminaire. Il s'agit donc bien d'un compte-rendu du séminaire et non d'un document exhaustif sur le sujet. Les différentes pistes dégagées pour la poursuite des discussions et des actions relatives aux stocks font l'objet de la seconde section de ce rapport.

Présentations originales et liste des participants

Les présentations originales sont disponibles sur le site web du CSA et de la Déclaration de Dakar aux adresses suivantes : http://www.csa-be.org/?page=art-seminaire&id_mot=182&id_article=713, <http://www.dakardeclaration.org/>. La liste des participants au séminaire est disponible à l'adresse suivante: http://www.csa-be.org/?page=art-seminaire&id_mot=182&id_article=715

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ce séminaire. Nous remercions également les relecteurs et contributeurs à cette synthèse et en particulier Nicolas Bricas pour ses commentaires et ajouts enrichissants.

I. SYNTHÈSE : LES STOCKS COMME OUTILS DE STABILISATION DES MARCHÉS, DE POUVOIR DE MARCHÉ DES PRODUCTEURS ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Objectifs des stocks

Deux grands types de stocks ont été distingués, en fonction de leur objectif principal :

Les stocks de sécurité, qui visent à assurer la disponibilité alimentaire en cas de diminution soudaine de l'offre ou d'augmentation soudaine de la demande. Il peut s'agir d'un outil d'urgence permettant de faire face à une flambée des prix et de protéger les consommateurs les plus vulnérables.

Les stocks de régulation, qui visent à stabiliser les prix grâce à la fixation d'une fourchette de prix et l'intervention en cas de fluctuations extrêmes en dehors de cette fourchette. En intervenant sur les marchés en cas de surproduction ou de pénurie, les stocks de régulation permettent respectivement de soutenir le revenu des producteurs et d'éviter de trop fortes hausses de prix défavorables aux consommateurs. Mais, jouant sur les prix, ils sont plus difficilement acceptés au niveau politique que les stocks de sécurité.

Il est important de bien distinguer les fonctions des stocks, et ne pas réduire l'une en faveur de l'autre, comme la fonction de régulation en faveur de la fonction de réserve de sécurité. Par ailleurs, en dehors de ces deux rôles principaux, il faut garder en tête que les stocks constituent par essence un moyen de gérer la saisonnalité de la récolte, face à des besoins alimentaires continus, et de conserver des semences pour la saison suivante. L'existence de ce niveau de stocks doit être prise en compte dans la réflexion concernant les autres niveaux de stockage. Finalement, comme l'illustre le prochain chapitre, les stocks remplissent différentes fonctions selon leur niveau.

Niveaux des stocks

Description, objectifs et contraintes spécifiques

Niveau local

Les stocks individuels au niveau familial sont traditionnels et universels. Il s'agit des stocks constitués par la production familiale qui permettent de couvrir les besoins alimentaires et de vente tout au long de l'année, ceci étant particulièrement important dans les régions où la saisonnalité de la production est marquée.

Les stocks villageois, ou communautaires, consistent en le regroupement (d'une partie) des stocks individuels. Les stocks villageois nécessitent souvent des capacités techniques et financières, essentiellement pour les infrastructures. Une structuration en coopérative permet une autogestion de ces stocks et la concentration de la production permet d'augmenter le pouvoir de négociation des producteurs lors de la commercialisation. Par ailleurs, une possible coordination avec d'autres villages/communautés ouvre de nouvelles fonctions de régulation et d'équilibre entre villages.

Les stocks locaux ont l'avantage d'être directement accessibles pour les populations et d'être constitués de produits locaux permettant de conserver les habitudes alimentaires, de favoriser la diversification et de réduire la dépendance vis-à-vis de produits extérieurs. Par ailleurs, ils peuvent permettre de réduire la variabilité des revenus et d'augmenter la résilience des exploitations. Remarquons que les femmes jouent souvent un rôle important au niveau des

stocks locaux (via la transformation notamment).

Dans les pays en développement, plusieurs contraintes majeures à la constitution des stocks locaux ont été relevées :

- Un niveau de production insuffisant. L'augmentation de la production constitue donc souvent le défi principal qui doit être relevé, parfois même avant d'envisager la question de la constitution de stocks. Ceci relève de l'augmentation de la productivité d'une part et de l'amélioration du fonctionnement des marchés d'autre part (contraintes institutionnelles, infrastructures, organisation des petits producteurs,...).
- Les difficultés d'accès au crédit. Le crédit permet aux producteurs d'obtenir les liquidités nécessaires au moment des récoltes (remboursement des dettes, dépenses sociales, etc.), afin de ne pas brader la production lors de cette période de bas prix et de devoir acheter des aliments lorsque les prix sont hauts. Afin de répondre à ce besoin de liquidités, qui peut représenter une contrainte au stockage familial et accentuer le déficit alimentaire, le système de warrantage, ou warehouse receipts ou encore crédit-stockage* peut être approprié.
- Un manque d'infrastructures (ceci essentiellement pour les stocks communautaires).

Niveau national

Les stocks nationaux permettent, outre leur rôle de sécurité en cas d'urgence, d'assurer la stabilisation des marchés. Ils peuvent ainsi contribuer à l'établissement de prix encourageants pour les producteurs (stimulant l'investissement) et raisonnables pour les consommateurs pauvres, tout en offrant un débouché supplémentaire pour les producteurs.

Cependant, ce dernier point va dépendre de la manière dont les stocks nationaux sont constitués et, en particulier, de la participation des petits producteurs à la constitution de ces stocks versus l'approvisionnement des stocks nationaux via le marché mondial. La participation des petits producteurs aux stocks nationaux pose par ailleurs la question de l'articulation entre stocks locaux et nationaux.

Plusieurs limites aux stocks nationaux ont été relevées :

- L'absence de règles claires et transparentes en termes d'accès, de déclenchement des achats et des ventes, de volume stocké, de distribution, ... En l'absence de telles règles au niveau du stockage public, les commerçants privés, qui peuvent également assurer une fonction de stockage, ne sont pas incités à le faire en raison du risque trop élevé qu'ils doivent prendre. C'est ce qu'on appelle l'effet d'éviction. Ces règles claires restent bien sûr nécessaires au niveau régional et global.
- La main mise des gouvernements sur les stocks à des fins politiques.
- Un manque de fonds créant une incertitude sur la durabilité du processus. Des partenariats avec des bailleurs pourraient résoudre ce problème tout en exerçant une pression sur les gouvernements pour éviter la corruption.
- L'exportation sur le marché international des excédents, créant une situation de dumping.
- Les coûts potentiellement élevés (voir chapitre stocks publics/privés).

* Il s'agit d'un système qui permet aux producteurs de déposer leurs produits au moment dans la récolte dans un entrepôt fiable, jusqu'à ce que les cours augmentent. Ils reçoivent en échange un reçu ou récépissé (indiquant volume, qualité et catégorie) qui leur permet d'avoir accès à des ressources financières avant la vente des produits (garantie du crédit). Un avantage à ce système est aussi une plus grande transparence des échanges, l'accès des agriculteurs à des informations sur les cours.

Niveau régional

Un niveau régional des stocks permet de relier entre eux les stocks nationaux, afin d'équilibrer les situations où excédents et déficits coexistent dans la région concernée. La mise en transparence ou le contrôle des stocks nationaux à un niveau supérieur, régional, peut permettre d'éviter la main mise des gouvernements. D'autres avantages potentiels sont la réduction des coûts par rapport aux stocks nationaux et la stabilisation des prix par un système régional de distribution.

- Pour leur bon fonctionnement, les stocks régionaux nécessitent
- une gouvernance transparente et basée sur des principes coopératifs,
- l'établissement de règles régionales claires, établies et évaluées régulièrement de manière participative,
- une bonne intégration régionale,
- un système d'information sur les stocks disponibles et une solidarité entre pays,
- l'harmonisation entre pays de normes de qualité de produits stockés (granulométrie, propreté, origine, traitement, etc.) et leur respect par les différents acteurs du système. De telles normes, qui doivent pouvoir être garanties et facilement vérifiables (grades de qualité), permettent de faciliter le commerce à distance et de faire mieux jouer les complémentarités régionales.

Niveau global

Les stocks au niveau global visent à stabiliser les marchés mondiaux ou à assurer une réserve pour de l'aide alimentaire internationale. Ce niveau est bien entendu le plus complexe et le plus difficile à gérer et est également, pour cette raison et la crainte que cet instrument ne soit transformé en outil de dumping, celui qui fait le moins consensus.

Outre de permettre la stabilité des marchés mondiaux, l'avantage des stocks mondiaux est de pouvoir faciliter l'implémentation des efforts de stockage nationaux et régionaux et, par le biais de règles adéquates, constituer une protection vis-à-vis du dumping.

Une gouvernance internationale, indépendante et transparente est pour cela nécessaire. Elle devrait être légitimée par une institution internationale. Un forum pour s'accorder sur des règles minimales et sur d'autres aspects (fourchette de prix, localisation, principaux pays contributeurs, ...) devrait être constitué. Ceci requiert une structure plus large que l'OMC ; le CFS (Committee on World Food Security) de la FAO est de plus en plus mentionné comme plate-forme qui pourrait jouer ce rôle.

Plusieurs questions sont posées par les niveaux régional et global des stocks :

- Le type de produits stockés, en lien avec la question des habitudes alimentaires.
- La localisation des stocks, qui doit permettre de répondre aux situations d'urgence. Cette question est en lien avec la question des infrastructures routières. La stabilité politique du lieu de stockage est également importante.
- La fourchette de prix à fixer, au-delà de laquelle le déclenchement des stocks est automatique. Un prix international, corrigé pour les marchés régionaux, est envisageable. La définition de cette fourchette de prix nécessite un système d'information et un panel multi-acteurs.
- La taille des stocks. Une taille trop faible peut faillir à répondre à une augmentation des prix ; cependant, la présence de stocks peut calmer le comportement des marchés.

- La contribution des différents pays et régions aux stocks régionaux et globaux: il faut s'entendre sur qui doit assurer les stocks et dans quelle mesure.

Complémentarité, articulation et gouvernance

L'ouverture des marchés rend difficile la gestion nationale des stocks en faveur d'une stabilisation des prix et, en particulier, l'intervention des gouvernements pour maintenir des prix encourageants pour les producteurs. Par ailleurs, l'instabilité et la volatilité extrême sur les marchés mondiaux augmente et accroît la pauvreté et la malnutrition. Dans ce contexte, la constitution de stocks mondiaux est un moyen de réduire cette instabilité. Mais il ne faut pas oublier que l'instabilité des prix domestiques est souvent endogène et qu'il n'y a généralement pas de relation entre le prix des produits agricoles de base et le prix des produits vivriers sur les marchés nationaux. C'est pourquoi les stocks nationaux ne peuvent être négligés. Par ailleurs, les stocks individuels assurent aux populations une disponibilité alimentaire tout au long de l'année et restent les stocks les plus accessibles en cas d'urgence.

Les différents niveaux des stocks sont donc complémentaires pour assurer la sécurité alimentaire. Le principal défi posé est l'articulation entre ces différents niveaux et la participation des petits producteurs à la constitution et la gouvernance des stocks.

Types de stocks : publics ou privés

La gestion publique des stocks est confrontée au problème de son coût, tandis que la participation du secteur privé aux stocks est controversée par rapport à sa capacité à atteindre les objectifs de sécurité alimentaire.

Dans ce débat, il s'agit avant tout de distinguer ici deux types possibles de stocks privés : les stocks paysans individuels, et les stocks détenus par des sociétés commerciales. Les premiers, contrairement aux seconds, ont un rôle direct dans la sécurité alimentaire des ménages par un accès aux produits stockés et en constituant un débouché supplémentaire pour la production, mais ne permettent pas de stabiliser les prix. Les seconds offrent théoriquement cette possibilité mais cette fonction va à l'encontre d'un intérêt commun à tous les stocks privés qui est la vente des produits au prix le plus haut possible. La distinction entre ces deux types de stocks privés n'est pas toujours aisée. Dans de nombreux pays, les commerçants qui stockent sont aussi des producteurs, souvent de plus grande envergure financière que leurs voisins.

Une gestion exclusivement privée des stocks via des sociétés commerciales pose donc la question de l'objectif de sécurité alimentaire et de stabilité des marchés. En ce sens, contrairement aux stocks privés, les stocks publics constituent un instrument de régulation, anti-spéculatif.

Les stocks publics sont cependant confrontés au problème de leur coût potentiellement élevé, dû essentiellement à leur constitution, à l'entretien des bâtiments, à la rotation nécessaire des produits. Ceci constitue un argument en faveur d'une gestion privée des stocks qui peut présenter des avantages en termes d'efficacité (d'entreposage notamment) via des pertes moindres.

Cependant, le coût des stocks dépend de la manière dont ils sont gérés, la variabilité des prix devant permettre un autofinancement : achat des produits lorsque les prix sont bas et vente lorsque les prix sont hauts. L'expérience canadienne versus étasunienne montre que la gestion est déterminante dans le coût du système.

Au-delà de ces considérations, il convient d'envisager les stocks publics dans leur rôle d'assurance ou de filets de sécurité comme des biens publics. Or, une assurance est toujours coûteuse voire parfois inutile. Par ailleurs, il faut comparer le coût du stockage public au coût d'une alternative sans stockage. Aux USA par exemple, le coût du stockage n'a pas représenté

grand-chose par rapport aux dépenses réalisées depuis 1996 dans des programmes agricoles. Les coûts liés à la crise alimentaire, due entre autres à des niveaux de stocks historiquement bas, sont inestimables.

Finalement, une combinaison de type publique/privée est envisageable, les modalités possibles étant diverses, par exemple entreposage et gestion privés, propriété et règles publiques, système de partenariat public/privé à l'instar de celui mis en place aux USA.

Remarquons qu'outre la gestion et l'entreposage, la question public/privé se pose également pour le système de distribution des stocks, celle-ci pouvant se faire via le marché ou directement aux bénéficiaires. Une combinaison est ici également possible, avec une distribution basée sur le marché mais avec une prise en compte de critères sociaux.

Types de stocks : physiques ou virtuels

Les stocks virtuels présentent l'avantage de ne pas comporter de coût fixe (entreposage, rotation) et permettent d'aider contre les bulles spéculatives. Cependant, leur effet restera limité étant donné que les réserves virtuelles ne sont d'aucun secours envers les autres causes d'instabilité des prix, telles que l'augmentation des prix du pétrole ou une demande forte en agrocarburants. En outre, les stocks virtuels n'aident pas à réguler les marchés en cas de pénurie ou de surproduction réelles globalisées, ni à renforcer la sécurité alimentaire, étant donné qu'ils restent virtuels et ne sont pas reliés au retrait ou la mise à disposition effective d'aliments. Une coopération internationale autour des stocks physiques reste donc indispensable.

Instruments complémentaires aux stocks

Les systèmes de stockage ne peuvent à eux seuls permettre d'atteindre l'objectif double de disponibilité alimentaire et de stabilisation des marchés. Les stocks devraient donc être une composante d'un programme plus large de sécurité alimentaire et être combinés aux instruments suivants :

- Des barrières tarifaires variables, contribuant à la stabilisation des prix par une maîtrise des importations à bas prix et, qui ne coûtent que lorsque l'on s'en sert.
- Une gestion des volumes, afin que les stocks ne débordent pas. Au niveau de la production, il s'agit d'un système de gestion de l'offre pour les principaux pays producteurs et exportateurs. Au niveau des échanges, des quotas d'importation minimale et d'exportation maximale pour les pays riches en cas de dépassement d'un seuil peuvent être envisagés. En cas de pénurie, une restriction de l'utilisation de la biomasse à des fins non alimentaires pourrait être instaurée.
- Le contrôle des flux transfrontaliers, afin d'éviter qu'en cas de hausse des prix dans un pays voisin, les stocks nationaux devant assurer la disponibilité alimentaire ne soient écoulés dans ce pays à un prix plus élevé.

A ces instruments, il faut ajouter d'autres éléments qui sont essentiels pour améliorer la sécurité alimentaire :

- La diversification alimentaire, notamment entre cash crops et food crops mais aussi l'utilisation de variétés locales.
- Le développement de techniques de conservation et de transformation post-récolte, qui permettent de stocker des produits frais, hors céréales, et d'ainsi stabiliser les prix de ces produits. Ceci peut également créer une opportunité de vendre les surplus via un nouveau marché, lorsque ce marché est inexistant pour les produits frais.

- La stimulation de la croissance agricole en faveur des pauvres par des investissements publics dans les infrastructures.
- La recherche portant sur l'augmentation durable de la productivité.
- La mise en place de systèmes de sécurité sociale.
- ...

Risques posés par les stocks

Un risque majeur identifié concerne les stocks de sécurité, ou d'urgence. En cas de pénurie, l'importation massive d'aliments à bas prix (stocks d'aide alimentaire) plutôt que l'utilisation de stocks nationaux composés d'aliments locaux rentre en compétition et menace la production locale. Par ailleurs, les stocks d'urgence présentent le risque de dévaloriser les produits locaux en introduisant de nouvelles habitudes alimentaires et en créant une demande pour des produits nouveaux qu'il faudra ensuite importer.

D'autres risques identifiés concernent la gestion des stocks. La libération des stocks sur le marché en période de bas prix présente le danger de faire encore chuter les prix. En outre, l'absence de règles claires concernant la libération des stocks publics notamment risque de décourager le stockage privé.

Stocks et OMC

L'annexe 2 de l'Accord sur l'Agriculture autorise les stocks de sécurité, par contre la stabilisation des prix comme outil de développement et de croissance n'est pas permis. Par ailleurs, l'OMC n'autorise pas de contrôle des volumes pour ses membres et les règles incitent les autres pays à abandonner ce type de contrôle. Tout programme domestique interférant avec les prix ou les volumes de production est considéré comme distorsif.

Un postulat sous jacent est que le marché libre garantit la disponibilité alimentaire grâce aux échanges entre pays. La crise alimentaire a démontré que ce postulat est faux et il faut rappeler qu'un accident au niveau de l'offre peut atteindre plusieurs pays exportateurs en même temps. Par ailleurs, en cas de crise, la sécurité alimentaire nationale prime sur les échanges, comme on a pu l'observer en 2008.

Alternatives aux stocks

Plusieurs alternatives aux stocks sont proposées à divers niveaux. Il faut cependant être conscient de leurs limites :

- L'utilisation des agrocarburants comme marché de régulation : en cas de surplus, les céréales sont affectées à la fabrication d'agrocarburants. Une limite majeure à ce système pour assurer la sécurité alimentaire découle du fait que les usines de fabrication doivent, pour être rentables, tourner à plein régime et ne peuvent donc produire plus en cas de prix bas. Par ailleurs, en cas de prix hauts, souvent liés au prix élevé du pétrole, elles peuvent difficilement tourner moins alors qu'on aura justement besoin d'alternative au pétrole (pression de la demande). Le risque est donc que la production alimentaire devienne le sous-produit par rapport à une production énergétique fortement spéculative.
- Les systèmes d'assurance comme soutien au revenu des agriculteurs, tels que ceux envisagés par l'UE nécessitent, pour fonctionner, une subvention massive des gouvernements.

Eléments de conclusion

Les discussions ont permis de mettre en évidence la pertinence d'une réhabilitation du stockage en tant qu'instrument de politique agroalimentaire pour contribuer à la sécurité alimentaire, à la régulation des marchés et au renforcement du pouvoir de marché des producteurs. Il est encourageant de constater que l'on sort d'une vingtaine d'année de silence à ce sujet. Il faut profiter de ce contexte favorable et porter ces discussions dans le débat plus large concernant la sécurité alimentaire.

D'une manière générale, on peut constater que le débat sur la sécurité alimentaire s'est déplacé : d'abord focalisé sur des discussions idéologiques (« pour ou contre la régulation »), il porte maintenant sur la faisabilité technique mais également politique et institutionnelle des instruments de régulation des marchés, reconnus comme nécessaires. Une autre idée a fait son chemin, celle qui n'y a pas de solution miracle et qu'une combinaison de mesures est nécessaire.

Ceci vaut pour les stocks, dont les possibilités autant que les limites doivent être reconnues : même s'ils sont essentiels, les stocks ne peuvent résoudre tous les problèmes liés à la volatilité des prix et à la faim dans le monde. Par ailleurs, une bonne gouvernance multi-acteurs comprenant les petits producteurs est essentielle à leur fonctionnement.

Il faut également reconnaître les différents rôles des stocks en fonction de leur orientation, et les diverses fonctions remplies par les différents acteurs et niveaux des stocks. La question de l'articulation entre acteurs et niveaux est essentielle.

Ceci est également lié à la question plus générale de la mise en relation des instruments utilisés avec l'objectif politique visé, qui n'est pas toujours évidente. Par ailleurs, la convergence des politiques vers l'objectif de l'élimination de la faim, qui touche aux conflits d'intérêts entre acteurs, est fondamentale.

La poursuite des discussions entre acteurs doit permettre de proposer des solutions réalistes aux différents enjeux liés aux stocks et à la sécurité alimentaire des populations à travers le monde.

II. INITIATIVES À SUIVRE EN MATIÈRE DE STOCKS ET DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Introduction

Cette seconde section, destinée en priorité aux ONG, est basée sur deux sessions particulières sur séminaire. La première avait pour objectif de donner la parole aux institutions gouvernementales et intergouvernementales afin d'identifier les initiatives sur les stocks aux différents niveaux et d'appréhender la manière dont ces démarches s'inscrivent institutionnellement. Cette session a servi de base à la seconde, qui a consisté en une table ronde entre ONG participantes portant sur les actions futures relatives aux stocks et, plus globalement, relatives à la stabilisation des marchés agricoles, à l'augmentation du pouvoir de marché des producteurs et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

Les gouvernements et institutions suivants sont respectivement intervenus lors de la première session : *Agence française de développement, Ministère français des Affaires Etrangères et Européennes (pôle sécurité alimentaire), Direction générale de la coopération au développement belge, Fonds pour la sécurité alimentaire belge, Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ), Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE), Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), CNUCED (commodities unit), Overseas Development Institute (ODI), Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA).*

Les personnes suivantes ont participé à la discussion lors de la seconde session entre ONG : *Alexandra Spielloch (IATP), Willoughby Robin (Concern Worldwide), Dagmar Milerova Praskova (Glopolis - Prague Global Policy Institute), Sharada Keats (ODI), Gabriel Pons Cortès (Intermon Oxfam), Daryll Ray (APAC), Marek Poznanski (CSA), Victor Suarez (ANEC), Mathilde Douillet (FARM), Fanny Grandval (Inter-réseaux), José Osaba (Forum Rural Mondial), Ambroise Mazal (CCFD-Terre solidaire), Sophia Murphy (IATP), Riza Bernabe (ASEAN), Philip Kiriro (EAFF), Thierry Kesteloot (Oxfam Solidarité), Ndiogou Fall (ROPPA), Tona Tona Alexandre (MIT/Anvers), Charles Akande (Canadian Dairy Poultry and Eggs).*

Synthèse des initiatives à suivre en matière de stocks et de sécurité alimentaire

- La possibilité d'organiser un side event lors de la 36e session du CFS le 13 octobre 2010. L'enjeu est d'élargir et d'approfondir le débat autour des questions de régulation des marchés, puisque la session en elle-même sera basée sur un thème plus vaste de gestion des risques. Au sein des ONG, un steering committee a été constitué afin d'organiser l'événement : CSA, Oxfam Solidarité, IATP, ROPPA, CCFD et AFA. Au niveau des pays ACP, le briefing de la CTA qui aura lieu avant octobre permettra d'informer les acteurs à ce sujet et de proposer des thématiques.
- L'invitation du rapporteur spécial aux NU sur le droit à l'alimentation à fournir des études de cas et des éléments d'analyse concernant la compatibilité entre les différentes initiatives visant la sécurité alimentaire dans les PED et les règles de l'OMC. Plusieurs initiatives pourraient contribuer directement à cette demande.

- La dynamique française liée à l'organisation du G20 en 2011 et la réunion des ministres de l'agriculture qui se tiendra probablement en mars 2011. Dans ce cadre, un side-event sera organisé avec la société civile qui se tiendra en parallèle d'un colloque international gouvernemental en préparation du G20. L'enjeu est de mettre la régulation des marchés à l'agenda du G20. Le cadre stratégique de l'UE pour aider les pays en développement à relever les défis liés à la sécurité alimentaire. Il devrait être opérationnel fin 2010. Un travail sur la question des stocks pourrait être mis en place dans ce cadre.
- L'appel international pour une approche coordonnée des réserves alimentaires (voir <http://www.iatp.org/tradeobservatory/library.cfm>).
- Les systèmes d'information sur les stocks mis en place par le CILSS dans les pays membres du CILSS et de la CEDEAO. Personne ressource : Amadou Konate (CILSS)*.
- Un séminaire organisé début septembre 2010 par la GTZ en Afrique de l'est visant à étudier la gestion de la volatilité des prix et portant sur ces problématiques : sécurité alimentaire, commerce régional, stocks, assurances, ... Personne ressource : Franziska Junker (GTZ).
- Les travaux engagés par le CSAO sur la question de coopération régionale en matière de stocks de sécurité et le forum du CSAO qui sera organisé sur ce thème fin 2010, probablement au Ghana. Dans ce cadre, le CSAO invite les participants à proposer des thématiques à approfondir, et à fournir des expériences en termes de coopération régionale pour les stocks alimentaires. Personne ressource : Adeline Boro de Battisti (CSAO).
- La publication en 2011 par la CNUCED, dans le cadre du travail réalisé sur la sécurité alimentaire au sein de la « special unit on commodities » d'un rapport intitulé « UNCTAD commodity report » qui offre une opportunité de pousser certains messages clé.
- Le prochain atelier régional CNUCED-ROPPA-CEDEAO (auquel est aussi associé le CSA) de renforcement des capacités organisé dans le cadre du Programme tous ACP relatif aux produits de base agricoles financé par l'UE. Cet atelier devrait avoir lieu pendant l'été 2010 et portera sur l'amélioration du fonctionnement du marché des céréales en Afrique de l'ouest. La CNUCED développe dans ce cadre une approche multi-acteurs et multi-bailleurs. Cet atelier constitue une opportunité pour aborder les stocks. Personne ressource : Milasoia Cherele-Robson (CNUCED).
- Une réunion sur les stocks aura lieu en septembre 2010 à Mexico avec les ONG d'Amérique centrale et organisé par l'ANEC.
- L'événement sur la sécurité alimentaire qui se tiendra en septembre 2010 à New-York autour des 10 ans de la fixation des MDG. L'événement est organisé par le gouvernement américain et irlandais et les thèmes ne sont pas encore fixés donc il pourrait être question des stocks.

** Les coordonnées des personnes ressources renseignées dans ce volet peuvent être obtenues sur demande au CSA.*



Collectif **Stratégies Alimentaires**

Tél.: +32 (0)2 412 06 60 ; secretariat@csa-be.org

www.csa-be.org